

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Sébastien

PROCES- VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FLNS

Lundi 09 janvier 2026 à 18h30.
Siège FLNS – Maison des Sports

Présent-e-s : Messieurs Claude WALTZING, Thierry HOSCHEIT, Mesdames, Anaïs HOSCHEIT, Jil POCERVINA, Jessica SCHUMACHER et Martina FURLAN et Messieurs Damien ASSINI, André MULLER, Thierry POHU et Lex VISSER.

Excusé-e-s : Luc MULLER, Bob ULVELING.

Invité-e-s : Louis-Frédéric DOYEZ, Sébastien MAROUZE, Jérémy BRUGGEMAN

I/ Accueil et actualités par le Président & le Secrétaire Général :

Les excuses de Messieurs Ulveling et Muller pour leur absence à ce Conseil d'administration sont partagées.

Le Président présente et partage ces vœux de santé, bonheur et réussite pour la nouvelle année qui débute. Il souhaite que cette année offre encore à la Fédération de poursuivre sa transformation en une fédération plus professionnelle et moderne, où chaque membre, dirigeant, athlète, entraîneur, salarié, bénévoles juge et officiel a les moyens d'œuvrer à la réussite commune.

Il accueille Mesdames Jil Pocervina et Martina Furlan en tant que nouveaux membres du CA, les remercie de leur engagement.

Il souhaite un bon anniversaire à Lex Visser et le remercie pour le verre de l'amitié qu'il propose pour entamer 2026 !

Le Secrétaire général rappelle le départ de Madame Mireille Zimmer à la fin de ce mois, suite à sa démission. Le CA prend acte de ce départ et remercie l'engagement de cette salariée, notamment au profit de la natation course, de l'Euro Meet et des juges et officiels. Il est indiqué que la collaboration demeure très profitable et dense entre Mireille et les récents recrutements : SM et LFD.

L'organisation du siège aura de fait vocation encore à évoluer, à la suite de ce départ.

Le Secrétaire général revient sur l'entretien que Bob , LFD et lui, ont eu avec les services du ministère des Sports le 30 décembre dernier. Il s'agissait de vérifier et consolider la production de l'ensemble des dossiers subsides, principaux et complémentaires, pour l'année 2025. Cet entretien s'est tenu dès lors que le travail préparatoire avait été réalisé correctement et dans les temps. Merci à celles et ceux qui ont, par leur investissement récent, garanti l'atteinte de cet objectif.

L'entretien s'est bien passé. Des échanges et explications ont pu se tenir, notamment pour parvenir à un versement le plus immédiat des subsides restant à recevoir. Ces versements sont nécessaires puisque la trésorerie de la Fédération est au plus bas.

Le Ministère a indiqué aussi que le traitement des dossiers allait tendre à la simplification, même s'il n'a pas souhaité expliquer davantage les critères et sujets qu'il retenait dans les remboursements des déplacements sportifs. Certains frais seront couverts par des forfaits

Concernant les subsides salaires, il y a là aussi des marges de progression pour couvrir la dépense réelle de la masse salariale et adapter l'accompagnement ministériel à la réalité de notre organisation RH.

Sur les subsides liés aux grands événements, il a été confirmé la prise en charge de l'Euro Meet et des Championnats d'Europe de Natation Artistique, sans engagement précis et définitif sur les montants et les accompagnements, notamment ceux liés à la sonorisation de la Coque. Le Ministère a beaucoup insisté sur les retombées de la communication et l'importance des actions menées, démontrées, pour donner une caisse de résonance aux événements internationaux organisés au Luxembourg.

II / Affaires sportives :

Nextgen : Présentation & échanges

Jérémy Bruggeman est accueilli ; la parole lui est donnée pour présenter la démarche, les outils *NextGen*.

Il explique cela sur la base d'un document de présentation annexé au présent PV.

Son exposé est remercié et salué pour sa clarté, à la fois sur le fond et la forme.

Le diagnostic posé et les moyens d'atteindre les résultats escomptés à l'égard des ambitions sportives de la Fédération sont pertinents. Il convient donc de prendre le soin de les partager au plus grand nombre pour obtenir l'effet levier attendu.

Les entraîneurs ont déjà été associés à cette démarche et chaque club a aujourd'hui la possibilité d'adapter son enseignement, sa politique sportive, aux critères d'appréciation, de passage de transformation de *NextGen*.

Il est important aussi que les Présidents, les dirigeants des clubs comprennent, voire adhèrent, à ce dispositif. Il est donc proposé que ce dernier soit présenté à la prochaine réunion des Présidents.

Les échanges se poursuivent sur le contexte particulier du Luxembourg à considérer pour coller et s'adapter au mieux à la réalité du terrain, du terreau : niveau et choix de vie qui peuvent rendre difficile l'engagement dans le haut-niveau, programme des compétitions et saisonnalité de la performance.

Tous réaffirment que c'est précisément le rôle de la Fédération d'insuffler une culture de haut-niveau. Cela passe par le maintien et le partage d'objectifs clairs, l'organisation de compétitions qui les servent et une dynamique de groupe, dans les



clubs et dans les collectifs nationaux, qui « entraînent » chacun -et tous !- vers l'expression de son plus haut potentiel.



Code de water-polo : présentation & adoption

En l'absence de Luc Muller, élu du CA en charge de ce dossier, et du travail demeurant à réaliser en concertation avec le DTN et l'entraîneuse nationale, ce point est reporté à un autre CA.

Règlement sauvetage : présentation & adoption

André Muller présente le document qui était soumis à la lecture de tous sur le drive du CA.

Il s'agit d'un règlement technique, largement inspiré de ce qui est fait en Allemagne, posant les compétences à valider pour l'obtention des titres de sauveteur.

Un tel document n'existait pas préalablement. Au regard des missions confiées par l'Etat, il est donc tout à fait indispensable.

Ce n'est pas un règlement didactique et figé. Il a vocation encore à progresser, s'actualiser.

D'autres viendront le compléter par ailleurs sur des niveaux et degrés différents.

Il existe actuellement en allemand et c'est cette version, qui toujours fera foi. Des traductions au moins en français et en anglais seront établies, en cas de divergence la version allemande fait foi.

Les membres du CA se réjouissent et félicitent ce travail, en rappelant la nécessité de proposer une version française et anglaise.

Les échanges se poursuivent sur la capacité à encadrer et poser des règles, pour l'obtention des brevets et des formations de sauvetage. Il est rappelé que des sessions de formation sont régulièrement proposées. La commission préconise – cela est visible dans les rubriques de la discipline sur le site internet fédéral- un dédommagement de 25 € pour le formateur de ces sessions.

Le règlement proposé par la commission sauvetage et son Président est adopté à l'unanimité.

Le CA encourage à la poursuite de ce travail.

Point sur les grands événements :

o Euro Meet

- Le plateau sportif s'annonce dense avec plus de 2000 inscrits à ce jour.
- Les invitations aux sponsors ont été initiées. De même la facturation des partenariats est initiée, envoyée.
- La Ville de Luxembourg a confirmé l'octroi de son subside à hauteur de 75k€.
- Le budget est régulièrement actualisé et disponible sur le drive.
- Il manque encore quelques bénévoles. Un rappel va être opéré en ce sens et toutes les bonnes volontés peuvent encore se faire connaître.



- Le Président sollicite que des services de prise en charge des urgences médicales soient associés à la bonne tenue de cet événement.
- Il souhaite à nouveau obtenir la composition des remettants au podium. L'idée n'est pas d'avoir les noms, mais l'assurance de la représentation de la FLNS et de la présence de membres du CA.
- Le contrat de partenariat « Let's Make It Happen » sera signé par le Président et le Meet Director le vendredi 16 janvier prochain à 15h au Ministère.
- Le partage des congés sportifs disponibles pour les bénévoles (50 jours dès lors que le Ministère a indiqué ne pouvoir le majorer car il est encadré par la loi) a été réalisé à parité au bénéfice de l'Euro Meet et du CE de Nat'Artistique : 25 pour chacun de ces événements.

o CE Nat'Artistique

- Une réunion des personnes mobilisées sur ce projet devait se tenir ce jour, avant le CA. Elle n'a pas eu lieu et est reportée à une date ultérieure.
- La négociation avec *European Aquatics* sur le contrat fixant les modalités de l'organisation de cet événement se poursuit. Ils n'ont pas encore répondu à notre dernier message. LFD est chargé de les relancer et de parvenir à une toute prochaine visio de « crise », en engageant au besoin la possibilité de ne pas organiser cet événement au Lux.
- L'organisation de l'équipe et l'appel aux bénévoles est désormais à réaliser dans les plus brefs délais.
- Le temps qui file nous met en difficultés vis-à-vis des hôtels et de la capacité d'hébergement.

III / Affaires Institutionnelles :

Évolutions ROI : Adoption

Une rédaction actualisée du ROI a été proposée, partagée sur le drive, prenant en compte la montée en puissance des missions du DTN et du DAF.

Quelques questions/réponses ont été échangées sur ce document en ligne.

L'enjeu demeure que le périmètre d'action de chaque instance et dirigeant de la Fédération soit clair et déterminé.

Ce document n'est pas figé dans le marbre et demeure susceptible de permanentes améliorations.

Il convient encore de veiller à ce que ces dispositions, notamment les nouvelles, ne soient pas contradictoires avec d'autres présentes dans d'autres textes de la Fédération.

L'objectif est de parvenir à une harmonisation et une centralisation des normes en un document unique.

En l'état, ce ROI est adopté à l'unanimité par le CA.

Règlement du personnel & Règlement financier :



Une rédaction – dense- de chacun de ces textes a été soumise par le DAF à l'examen des membres du BE. Cela mérite encore un travail de concertation et de consolidation, avant présentation au CA.

Point Système d'Information (SI)

Claudine Marmin et LFD ont un rendez- vous demain avec notre prestataire informatique, la société Telkea. L'enjeu est de faire le point sur la collaboration actuelle et les évolutions à venir.

A très court terme, il s'agit avant tout de sécuriser les données fédérales, les transférer d'un serveur interne vers le cloud.

Cette opération sera l'occasion de revoir l'organisation et le partage des dossiers.

IV/ Questions diverses :

Participation financière des clubs en faveur de leurs membres accueillis au centre national d'entraînement et d'expertise et/ou à des stages fédéraux.

Le sujet devait être repris et validé par le CA.

Des sollicitations financières ont cependant été envoyées aux familles des nageurs participant au stage de Carnaval.

Il est important de valider préalablement ensemble ces sujets et d'offrir une vision programmatique sur le calendrier de saison et les coûts afférents aux stages à la fois, au CA, aux athlètes, et à leur entourage sportif et familial.

Le DTN et le Trésorier ne sont pas parvenus à poser durant les fêtes de fin d'année un moment pour finaliser le traitement général de ces questions sportivo-financières.

L'organisation du stage de février ne pouvait plus attendre. Ce sujet a donc été traité de manière prioritaire, et dans le respect des principes posés lors du précédent échange sur le sujet au sein du CA.

Le dispositif général sera soumis à l'adoption d'un prochain CA.

Déplacement des plongeurs luxembourgeois à Strasbourg – Médailles

L'autorisation de ce déplacement est confirmée.

Thierry P. sollicite de connaître le fonctionnement pour la délivrance et l'obtention de médailles dans le cadre d'une compétition *Open*.

Il convient de doter le podium des championnats nationaux, et de prévoir aussi ceux de la compétition *Open*. Cela induit de prévoir une double distribution.

Pour la commande de ces médailles, il faut la faire connaître à Arianne S au siège fédéral.

Sollicitations du Ministère de l'Education « camps d'été ».

LFD se rend le vendredi 16 janvier au Ministère de l'Education - Service National de Jeunesse (SNJ) qui sollicite la Fédération et ses clubs pour participer à des animations sportives à destination de la jeunesse durant des « camps d'été ».

Les SHARKS aussi ont été sollicités.

Le projet et l'accompagnement attendus ne sont pas très clairs.

LFD fait un retour sur ces attentes et cette éventuelle opportunité lors du prochain CA.

Puisque LFD a un interlocuteur auprès de ce ministère, il lui est demandé de porter toutes les demandes et réclamations du monde de la natation sur la gestion et l'amélioration de la piscine du Campus : propreté et fonctionnement des douches et sanitaires, affectation et octroi des créneaux notamment Gymnase, système de chronométrage, ...

Coopération « sauvetage » - Déplacement à Bastogne .

Une délégation de la FLNS, comprenant son Président et celui de la commission de Sauvetage et quelques-uns de ses membres, effectue un déplacement à Bastogne le samedi 28 fev – et peut être dimanche 1^{er} mars- pour assister à une compétition de sauvetage aquatique, voir et comprendre les modalités d'organisation, envisager une coopération pour la participation ou l'organisation, futures et luxembourgeoises, à de tels événements.

Le point sur ce déplacement sera à l'ordre du jour du CA qui suivra.

Fin des échanges vers 22h, à la suite du partage d'une galette des rois qui a sacré évidemment le Président comme roi, et alors que la fève n'a pas été « trouvée » dans la seconde galette.

